

# LE PATRIMOINE ARTISTIQUE COMPIÉGNOIS PENDANT LA TOURMENTE RÉVOLUTIONNAIRE

par  
*François CALLAIS*

## I. LE VANDALISME RÉVOLUTIONNAIRE

– *Avant et après*

Le patrimoine français avait déjà subi bien des atteintes lors des guerres de religion pendant la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, de la part des huguenots iconoclastes, puis au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle lorsque le clergé aveuglé par les lumières philosophiques, déblaya les églises (1). Ce fut une sorte d'aggiornamento qui annonçait le clergé constitutionnel et les cultes civiques, choisissant contre le gothique ce pastiche gréco-romain qu'affectionnera David, le peintre et le metteur en scène des fêtes révolutionnaires (2). Pour Saint-Just : « Le monde est vide depuis les romains ». Ce patrimoine sera particulièrement victime de l'affairisme qui se déchaîne avec la Révolution et dont la vente des Biens Nationaux est l'un des principaux épisodes. Plus tard, le vandalisme municipal et gouvernemental, incarné par Haussmann, invoquera l'alignement des immeubles, la ligne droite de la voirie et le dégagement des monuments. Il faudra ensuite subir les effets des combats et des bombardements des deux guerres mondiales.

Certes les élites de cette seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle méprisaient trop souvent le patrimoine archéologique « gothique », on a détruit avant et après la Révolution mais celle-ci s'est acharnée non seulement sur ce gothique mais aussi sur tout ce qui témoignait du passé monarchique et catholique de la France, voulant systématiquement couper nos racines, procéder à un véritable lavage de cerveau afin de créer un citoyen régénéré dans tous les domaines : calendrier, noms des rues et lieux-dits, enseignes, parfois noms et prénoms, imposant le port de la cocarde, l'usage de formules et de slogans ; il s'agit bien d'une entreprise totalitaire fondée sur la Terreur et le système des suspects.

De 1789 à 1799 se déchaînent *la passion anti-féodale ou anti-aristocratique* : une fureur de nivellement, « Tout à la même hauteur, voilà le vrai bonheur » ; puis *la passion antiroyale*, s'attaquant aux emblèmes, aux statues, aux tombeaux (3), enfin et surtout *la passion anticléricale et même antichrétienne*. On va dilapider un « fabuleux » trésor, les dépouilles de la superstition (4). Les destructions sont tarifées à la journée ou à la pièce (5). Un affairisme

---

1. Les jubés en furent les principales victimes mais aussi parfois les stalles, grilles, tombeaux, même les vitraux de couleur ; certains portails étant ébréchés par les dais « à la polonaise ».

2. C'est le goût du colossal propre aux régimes totalitaires, l'enflure grandiloquente le disputant à la mièvrerie lamoyante.

3. Plusieurs tombeaux des Montmorency et des Condé, à Chantilly et surtout de la nécropole royale de Saint-Denis ont leurs statues fondues et tous les corps sont horriblement profanés, ainsi que les cœurs de la famille royale conservés au Val de Grâce. Les vingt-huit statues de la galerie des rois à Notre-Dame de Paris décapitées et jetées bas. Les portraits royaux détruits à Strasbourg, à Fontainebleau, à Compiègne, ainsi que les statues des places royales.

4. « Que demande un républicain -Vivre et mourir sans calotin -Le Christ à la voirie -La Vierge à l'écurie -Et le Saint-Père au diable -Vive le son du canon ». Destruction des ci-devants saints et des ci-devants anges ; ainsi à la Trinité de Vendôme, « des statues qui pourraient offusquer les républicains qui ne connaissent d'autre culte que celui de la Raison ».

5. Les 231 statues de la Cathédrale de Strasbourg sont détruites à la pièce. Les maçons démolissent en partie le palais des Papes, en Avignon, à la journée.

patriotique profite à la Nomenklatura parisienne ou provinciale. La Réforme anglicane, au XVI<sup>ème</sup> siècle, et même la révolution bolchévique furent plus respectueuses du patrimoine.

Dès 1789 il y eut l'*émeute et le pillage* (6), puis la *vengeance*, exercée à froid et après la répression, sur la Vendée ou département « Vengé », ce brasier où s'engloutit châteaux, églises, chaumières et leurs habitants, sur Lyon, en Provence... Il y eut l'*iconoclasme légal ou légalisé* où se distinguaient l'armée révolutionnaire et les tyrannaux des sociétés populaires, filiales des Jacobins. La loi du 23 juillet 1793 ordonnait de raser les clochers, sauf intérêt géodésique ou stratégique, de détruire les signes de la royauté et de la superstition. Il y eut *surtout la confiscation puis la vente des Biens Nationaux*, d'abord ceux provenant du clergé, ensuite de la liste civile du roi, des émigrés, des condamnés et des prêtres déportés. « Quels que soient les grands noms de Liberté, Egalité, Fraternité, dont la Révolution se décore, elle a été par essence une translation de propriété » (Taine). On assiste à un gigantesque lotissement et dépècement, en effet les églises sont des édifices coûteux à entretenir, difficiles à utiliser. L'aliénation est contestable et son prix trop avantageux, l'acquéreur a donc hâte d'en tirer parti. La guerre révolutionnaire, déclenchée en 1792, est une guerre totale qui sert de *merveilleux alibi* pour persécuter les « suspects » de ne pas partager l'idéologie « patriotique » et pour anéantir les témoignages du despotisme et du fanatisme. La France avait traversé depuis des siècles bien des cataclysmes et n'avait pas anéanti les trésors de ses églises ; en fait la croisade révolutionnaire à l'extérieur se poursuit à l'intérieur.

On enlève les couvertures en plomb, on défonce les dallages à la recherche des cercueils en métal, les grilles fournissent le fer, les stalles et les lambris le bois de chauffage, les cloches le bronze, les ornements et les tapisseries leurs fils d'or ou d'argent, les objets du culte (les vases sacrés ne furent préservés que peu de temps) ainsi que les statues et les reliquaires en métal précieux sont également fondus à la Monnaie (7), le linge réutilisé et les parchemins finissent trop souvent en gargousses pour la poudre à canons, enfin la recherche du salpêtre contribue à la dégradation des édifices (8).

Nombreux sont les monuments transformés en carrière, les chantiers de démolition se prolongeant parfois plusieurs années (9) mais souvent à l'origine de nouvelles constructions de bon rapport et de fructueuses spéculations. Que d'églises ainsi anéanties ! Que d'églises dégradées par des affectations désastreuses, entrepôts, magasins à fourrages, manèges, marchés, fabriques, prisons, casernes, hôpitaux... réduites à l'état de hangars vides et désolés, même si leur gros œuvre subsistera ainsi au moins en partie et pendant quelque temps. Ces églises faites par et pour le peuple chrétien, où s'entassaient souvent des richesses d'art séculaires étaient de merveilleux musées ouverts quotidiennement et gratuitement. *Ces musées du peuple*, les voici anéantis ou, s'ils subsistent, trop souvent dévastés. Encore au salon de 1810, l'architecte Petit-Radel indique le meilleur procédé de destruction d'une église gothique, plusieurs années après la parution du Génie du Christianisme ! Il s'agit d'un

6. Dès le 13 juillet, la maison Saint-Lazare est saccagée à Paris, puis de nombreux châteaux pillés ou détruits en Dauphiné et surtout en Mâconnais et en Beaujolais. En août 1792, c'est le pillage des Tuileries et, en septembre, du Garde-Meuble de la place Louis XV.

7. Couthon, en mission dans le Puy de Dôme, en compose une invocation : « Grands saints, dans le creuset-Tombez, c'est le décret- Ah ! plus vous serez gros et gras- plus vous donnerez de ducats ».

En fait vingt-cinq millions furent obtenus, au lieu des deux à trois milliards escomptés. Il y eut des pillages, des vols, des ventes à bas prix, du fait de l'afflux brutal de tout ce trésor accumulé par les siècles.

8. « Descendons dans nos souterrains- La Liberté nous y convie- Elle parle, républicains- Et c'est la voix de la patrie- Lave la terre en un tonneau- En faisant évaporer l'eau- Bientôt le nitre va paraître- Pour visiter Pitt en Bateau- Il ne nous faut que du salpêtre ».

9. L'ordre de démolir l'abbaye de Cluny est donné en 1792, or les principales destructions se prolongent jusqu'en 1810.

Les importants débris de la cathédrale d'Arras sont encore vendus à une société hollandaise en 1802. L'énormité de certains édifices va les préserver : cathédrale de Chartres, château de Chambord, Palais des Papes.

véritable brigandage au profit d'une *Nomenklatura révolutionnaire* qui terrorise et spéculé (9 bis). A Compiègne, le trop fameux Bertrand-Quinquet semble se contenter de terroriser mais Mouton, Scellier, Mosnier, Lay, plus tard Biscuit, spéculent, quant à Bussa et Boullée, ils terrorisent et spéculent.

Toutes les églises ont plus ou moins souffert mais celles des *communautés régulières*, toutes dispersées, ont été les principales victimes. On a prétendu que ces communautés religieuses étaient condamnées par leur propre déclin, or celles de femmes restaient florissantes si celles d'hommes étaient souvent réduites à des effectifs squelettiques, ce qui n'était d'ailleurs pas le cas à Saint-Corneille où il demeurait au moins quatorze moines (10) ; de plus le pire était passé et un réveil religieux s'esquissait. Même si certains couvents étaient déjà condamnés, tels ceux des Célestins, par exemple à Saint Pierre en Chastres ou à Sainte Croix d'Offémont et si l'on envisageait encore la fermeture de diverses maisons, cela se serait fait très progressivement parfois au profit des œuvres d'assistance et sans provoquer cette spéculation abusive et ce vandalisme systématique.

#### – Le bilan

A Compiègne, on va démolir huit églises conventuelles avec la plupart des bâtiments de ces communautés (11), sans compter les chapelles et les calvaires. Les édifices civils ne seront pas épargnés dans cette résidence royale, si anciennement et constamment habitée et où le souverain se déplaçait avec la cour et les services de gouvernement, le *Petit Château* et la *Salle de spectacle* voisine disparaîtront ainsi que la plupart des *hôtels ministériels*. Ce qui restera fut trop souvent dévasté : l'*Hôtel de ville* perd le décor sculpté de sa façade et sa collection de peintures ; *Saint-Pierre des Minimes* fut amputé et vidé, des trois églises paroissiales seule Saint-Jacques conserve à peu près son décor, ainsi que la chapelle de l'*Hôtel-Dieu* et Notre-Dame de Bon-Secours, sauvée de justesse ; les trésors de la *bibliothèque Saint-Corneille* seront transférés à Paris, victimes de la centralisation.

Dans les quatre cités épiscopales voisines, les cathédrales furent pillées mais sauvées, cependant que de monuments détruits ou réduits de vestiges. A Soissons, sept églises paroissiales furent renversées ; sur une douzaine de bâtiments abbatiaux deux subsistèrent mais ruinés, dont Saint-Jean des Vignes. A Beauvais, si Saint-Etienne demeura, treize églises paroissiales ont complètement disparu, quatre réduites à l'état de ruines ; des communautés, l'abbaye de Saint-Quentin et les Ursulines subsistèrent. A Noyon, sur les neuf églises paroissiales, huit furent démolies ou quasiment ruinées, seule Saint-Etienne de Morlincourt fut épargnée ; les communautés souffrirent pareillement, notamment la fameuse abbaye Saint-Eloi. *Senlis* eut relativement plus de chance, les bâtiments de deux de ses églises paroissiales désaffectées, Saint-Pierre et Saint-Aignan, furent sauvés grâce à leur nouvel usage commercial, si Saint-Martin n'est plus qu'un vestige ; les bâtiments de l'abbaye Saint-Vincent demeurèrent ainsi que ceux de la collégiale Saint-Frambourg.

#### – Tentatives de sauvegarde

C'est le verbe qui est roi alors, il masque les réalités les plus contradictoires, ce gouffre entre les principes proclamés et les faits apparaît ici particulièrement. Le rapport *Lakanal*, du 6 juin 1793, et le décret du 24 octobre de la même année, affirment la volonté de ne pas détruire « les

9 bis. Parmi les soumissionnaires on trouve des notaires, Charmolue et surtout Louis Penon. Un Wacquart fait fortune avec ses expertises. De futures victimes de la Terreur participent aux achats, tels Papillon de la Ferté, Louis Marthe de Gouy d'Arsy. On trouve aussi parmi les premiers adjudicataires Louis-Stanislas Le Féron, premier commandant de la Garde Nationale et d'autres descendants de vieilles familles, comme les Decrouy, les Le Caron...

10. Henri Muller n'a pas compté les bénédictins professeurs au collège.

11. Soit cinq communautés d'hommes : l'abbaye bénédictine de Saint-Corneille, la collégiale Saint-Clément, les Jacobins, les Cordeliers, les Capucins et trois de femmes : le Carmel, la Visitation, les bénédictines de Royallieu.

monuments des arts, de l'histoire et de l'instruction ». L'évêque constitutionnel *Grégoire* fait, peu après la chute de Robespierre (12), un « Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de les réprimer », attribuant à ces malheureux Vandales les principales destructions des monuments romains, c'est en effet la préservation des inscriptions romaines qu'il prend pour prétexte de sa protestation. Il y aura surtout une « commission des Monuments », créée par la Constituante (13) puis abolie après une attaque de l'avocat compiégnais et conventionnel, Mathieu connu plus tard sous le nom de Mathieu-Mirampal (14). Relevons quelques uns des ses arguments : « Le civisme de plusieurs a paru stationner, celui de quelques autres arriéré. L'aristocratie naît de la permanence des commissions. Celle des Monuments est déjà ancienne ». Cette commission qui a surtout le tort d'être créée par une assemblée encore mal dégagée du féodalisme sera remplacée par une « commission temporaire des arts », elle-même supprimée peu après (15). Ces deux commissions sont suspectes dans la mesure où elles veulent protéger un patrimoine forcément imprégné de « féodalisme, royalisme et superstition », elles participent même à l'œuvre de destruction qu'elles canalisent. La sélection des œuvres d'art méritant d'être conservées ne se font pas selon le critère de la beauté mais selon qu'elles échappent plus ou moins à la marque du despotisme ; elles acceptent la destruction des tombeaux de Saint-Denis, condamnant les clochers (16), font gratter les reliures afin de les sauver, ainsi les croix sont transformées en fleurs et les fleurs de lys en épis de blé. Cependant on essaie de sauver le décor intérieur et les objets d'art les plus prestigieux des monuments vendus. On crée neuf dépôts à Paris (17), le plus célèbre deviendra le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir, situé à l'actuelle Ecole des Beaux-Arts ; ce musée se maintiendra de 1791 à 1816, victime de « restitutions » trop fantaisistes, d'une particulière incompréhension du Moyen-Age et provoquant même parfois une « vandalisation » de certains sites, par exemple celui de Gaillon. On projette un inventaire et on envoie des missions en province mais ce ne sont guère que des vœux pieux et les missions arrivent trop souvent après le pillage et la dévastation, elles sont d'ailleurs dépourvues d'autorité en face des spéculateurs et suspectes de nostalgie pour l'Ancien Régime.

A Compiègne, la mission de *Moreau le jeune*, peintre et graveur, *Lemonnier*, peintre, membres de la commission des Monuments, accompagnés de *Restout*, conservateur du *Garde-Meuble*, va rechercher les objets d'art et de science dignes de figurer au Museum National, le 28 septembre 1792. Les commissaires se transportent au château, à la chancellerie, à la Surintendance et au District (18), enfin au dépôt de l'abbaye Saint-Corneille. La plupart des objets d'art avaient été regroupés dans le local de la bibliothèque de l'ancienne abbaye Saint-Corneille, tandis que le mobilier moins intéressant était placé sous un hangar à l'Hôtel de ville et les chartes au secrétariat du district, sans doute dans le même lieu. La plus grande partie du mobilier, notamment les stalles, grilles, lambris... sera vendue aux enchères, au cloître Saint-Corneille, de 1792 à 1795 (19).

## II. LES BÂTIMENTS RELIGIEUX

### – Les Communautés

12. Séance du 18 fructidor, An II. Nouveau rapport le 8 brumaire, An III.

13. Etablie en novembre 1790.

14. Rapport du 22 frimaire An II.

15. Séance du 23 février 1795 (procès-verbaux de la commission).

16. « Contraires à l'esprit d'égalité de la Constitution et inutiles par la suppression des cloches ». (compte-rendu à la Convention par la commission supprimée des monuments, le 17 février 1794).

17. Chaque département devait posséder un musée ; les plus belles œuvres d'art étant rassemblées à Paris, dans un Museum National.

18. A la Chancellerie, deux commodes Boule, à la Surintendance, deux cartes et trois tables de bresche violette, au District, les inventaires du domaine de Hautefontaine ; rien n'est signalé dans les hôtels et maisons d'émigrés ni dans les églises.

19. En juillet 1792, janvier 1793 et germinal An II. A Saint-Corneille les stalles dataient « d'avant 1500 » ; le décor de l'église avait été refait en 1745.

Des cinq grandes communautés d'hommes, toutes anéanties, *Saint-Corneille* était de beaucoup la plus importante et son trésor, constitué depuis son fondateur Charles le Chauve, au IX<sup>ème</sup> siècle, était particulièrement prestigieux, notamment par ses reliques insignes.

Parmi les plus beaux objets d'art relevés par la commission il y avait les *six statues royales* de bois peint, couchées sur leurs cénotaphes : Louis II le Bègue, Louis V, Hugue II et le dauphin Jean de France, duc de Berry, tous inhumés sur place et celles de Charles le Chauve et de Louis VII, l'autre fondateur, l'autre réformateur de l'abbaye, elles furent brûlées le 10 août 1793 (20). Les *quatorze émaux* représentant la vie du Christ ont disparu (21).

Une partie des 4667 volumes de la *bibliothèque* a disparu lors des divers transferts, sans compter les incunables, ni les 186 manuscrits et les diptyques consulaires couverts de plaques d'ivoire qui furent victimes de la centralisation et envoyés à la Bibliothèque nationale en 1802 (22).

Que sont devenus les *trente-six tableaux « anciens »* recensés en 1791 ? (23) Le trésor de l'abbaye inventorié en 1770 se retrouve à peu près en 1790. Il y avait *quarante-huit reliquaires* en métaux ou en bois précieux, incrustés de pierreries ; le plus riche était sans doute la châsse du Saint-Suaire offerte par la reine Mathilde d'Angleterre au XII<sup>ème</sup> siècle (24).

La statue en bois, particulièrement vénérée, de *Notre-Dame de Carpole* fut sans doute brûlée. La statue de *Sainte Anne* n'a pas laissé de trace. Seule la Vierge au pied d'argent ou du treillis, offerte sans doute par Saint Louis fut sauvée (24 bis).

Disparaissent également presque tous les objets du culte, parmi lesquels les deux croix d'or filigrané enrichies de perles et de pierreries données par Charles le Chauve, une croix en vermeil faite à Compiègne en 1646, un ostensor en argent et cristal de roche, une couronne d'argent pour la Vierge au pied d'argent, un cor dit de Saint-Corneille, une mitre des anciens abbés réguliers, un bâton d'argent, deux masses d'argent. Rien qu'à Compiègne, les objets du culte confisqués auraient rapporté 80 K. d'argent, 9 K. de vermeil et 2 K. d'or, sans compter les pierreries. Les *vêtements sacerdotaux*, souvent d'un travail admirable de broderie, disparaîtront également, notamment les huit grands ornements à cinq couleurs de Saint-Corneille, sans parler de tous les linges sacrés (25).

20. Robes rouges, manteaux bleus fermés par des fleurs de lys, avec sceptre et couronne, sauf Jean de France, le seul d'ailleurs à reposer dans un cercueil de plomb, ce qui entraînera sa profanation. On peut se faire une idée de ces gisants par ceux des Plantagenêt, à Fontevraud ; au moins par celui d'Isabelle d'Angoulême qui est en bois. Les quatre tombeaux de la famille d'Humières vont aussi disparaître, quatre mausolées de pierre avec des ornements et des inscriptions sur marbre noir.

21. Ces quatorze émaux se trouvaient de part et d'autre de l'autel, lui-même formé de deux tables en vermeil, ornée de pierreries et de filigranes représentant le Christ en majesté et les douze apôtres, ainsi que des mystères de la vie du sauveur, le tout surmonté d'une croix ancienne et d'un grand Christ.

22. La commission de 1792 signale particulièrement un missel carolingien et trois manuscrits avec les diptyques. L'inventaire de 1770 décrit les diptyques et deux manuscrits. Les livres religieux ou les ouvrages historiques portant sur des périodes « féodales » étaient méprisés, ex. « les vieux bouquins » aux Cordeliers.

23. Il y avait vingt-six tableaux à la bibliothèque et neuf dans la sacristie. Le seul tableau rapidement décrit est une toile de Patel représentant un paysage, alors déposé au District. Les tableaux religieux ou les portraits des prieurs ou abbés furent trop souvent détruits dans toute la France.

24. Tous les objets répertoriés en 1770 ne sont pas détaillés par l'inventaire fait par Lay et Chambon, le 5 octobre 1792, alors que les trésors des paroisses et des communautés devaient être rassemblés à Saint-Jacques, mais pas entièrement (voir notes 20 et 21, pour Saint-Corneille).

Les descriptions varient également quelque peu, ainsi en 1770 on insiste sur les statuettes et les scènes figurées, en 1792 sur le collier d'or et de pierreries qui surmontait la châsse. En 1770, on s'intéresse plus aux scènes figurées et aux reliques, en 1792 à la valeur marchande. Après le Saint-Suaire, on cite particulièrement : la Vraie Croix donnée par Charles le Chauve, avec un fragment de la robe sans couture conservée à Argenteuil, le reliquaire des cinq épines, du clou et du fragment d'éponge, la statue d'argent contenant le Voile de la Vierge, la châsse des saints Cornille et Cyprien, exécutée en 1219, la cotte de Sainte Marguerite, ... les chandeliers, bassins, paix, etc... mais la tasse en bois de tamarin de Saint Thomas Beckett n'intéresse plus, bien qu'évidemment non fondue elle disparaîtra avec le reste. Tout le reste.

24 bis. Selon de Marsy (Bull. V, p. 35), transférée de St Pierre à St Cornille en 1610 ; conservée à la chapelle de l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1894, puis au musée Vivien où elle se trouve actuellement, après avoir été déposée à Saint-Jacques de 1953 à 1986.

25. C'est une liquidation générale des trésors de toutes les paroisses et des communautés. Il ne reste d'ailleurs presque plus rien actuellement, dans ce domaine, d'antérieure à la Révolution (l'Eglise Saint-Jacques de Compiègne, chanoine Delvigne, 1941, page 107 et sq), contrairement à ce que dit Henri Muller (B.S.H.C., tome 25, pages 86 à 87), que ce soit cuivre ou bronze ou en ornements.

L'église avait déjà perdu ses *cloches*, en janvier 1792, au profit de Saint-Jacques, revanche de l'église paroissiale sur l'abbaye longtemps tyrannique, mais Saint-Jacques les perd à son tour en août 1793, ainsi que toutes les autres églises de la ville. Les *clochers* seront arasés en mai 1794 par Boullée, d'ailleurs à un prix exorbitant.

L'église est transformée en *salpêtrerie* au début de 1793, en nivelant le sol on va tomber sur le caveau aménagé par Saint Louis, à droite du chœur ; le 7 avril 1794 le cercueil du dauphin Jean est enlevé et le corps rejeté dans la fosse mais on ne touche pas aux trois cercueils royaux en bois. Un *magasin à fourrages* s'y installera plus tard puis sera transféré dans les jardins de l'abbaye (26) ; l'église sera enfin cédée à la ville en 1805, à charge pour celle-ci de la démolir et de *percer une nouvelle rue*, ce qui sera fait de 1806 à 1811 (27). Quant aux *bâtiments abbatiaux*, ils furent occupés par des prisonniers autrichiens dès la fin de l'année 1792, puis au printemps une Manutention militaire s'y installa, comportant notamment une boulangerie qui allait dégrader le cloître enfin restauré pour l'« année gothique » en 1975, tandis que les vestiges des autres bâtiments servant d'entrepôts allaient être victimes des deux guerres mondiales. Seront vendus comme biens nationaux, d'abord les maisons attenantes à la clôture et à la Pantière, la plupart achetées par leurs occupants, l'ancien *Audiencier* qui se dressait en face de l'hôtel de ville, enfin les autres dépendances : maisons, terres, cens et rentes.

La *collégiale Saint-Maurice* ne disposait plus de bâtiments propres depuis le XVIIème siècle. *Saint-Nicolas le Petit* qui comportait une église donnant rue du Paon à laquelle était adossé un bâtiment sur la même rue et des dépendances avec un grand porte sur la rue de Pierrefonds, fut vendu et démolé (28). Le Petit Saint-Corneille, ou *Saint-Corneille aux Bois* ne garda plus que sa chapelle vidée, alors que celle du *Saint-Signe* disparut. De *Saint-Jean le Petit* ne subsista plus qu'une tourelle d'escalier. Quant à l'*Abbatiale*, destinée au dernier abbé de Saint-Corneille, actuellement au 20 rue le Féron, elle fut achetée par Stanislas Le Féron, premier commandant de la Garde Nationale compiénoise. Le *Collège*, tenu par les bénédictins depuis 1772, perdit ses biens, notamment la ferme de l'Ortille et le bénéfice de Notre-Dame de Salvation ou de Bonne-Nouvelle, lié à une chapelle d'ailleurs ruinée au-dessus de la porte de Pierrefonds. Dom Lalondrelle allait avoir beaucoup de peine à maintenir un enseignement réduit, à travers bien des vicissitudes, puisque ce collège faillit être vendu lorsqu'au printemps 1796 le Directoire en faillite accéléra la liquidation des Biens Nationaux, il fut sauvé par une intervention de l'ancien conventionnel Mathieu, dit de Mirampal, alors membre du conseil des Cinq-Cents.

La *collégiale Saint-Clément* desservie par des chanoines réguliers qui avaient gardé la tradition des anciens chanoines de Saint-Corneille, remplacés par des moines bénédictins en 1150, avaient pour doyen François de Paule Mathieu, ancien principal du collège entre les jésuites et les bénédictins. L'église était assez importante et possédait quatre ornements complets et divers objets en argent et en vermeil. Il y avait un important chartrier et 26 « vieux tableaux ». Le chœur fut d'abord vendu, puis le reste de l'édifice adjugé au sieur Droit ; l'ensemble fut démolé peu après. Le mobilier fut naturellement dispersé, la tradition veut que les stalles aient été réutilisées dans la salle du conseil municipal au XIXème siècle (28).

L'*église des Jacobins*, bien que reconstruite moins vaste après l'incendie de 1422, aurait pu abriter les Etats-Généraux en 1789 ; elle contenait entre autres les tombes de la famille de Flavy, ainsi que les deux tombeaux redécouverts par Eugène de Biquilley et actuellement placés près des vestiges du cloître. On y trouvait la chapelle du Rosaire, siège d'une confrérie

26. Avant d'être transféré, en 1834, sur le terrain d'Ourscamp, longtemps dépendance du collège.

27. L'entrepreneur Biscuit, en 1824, remplaça les arcades subsistantes des bas-côtés, occupées par des boutiques, par des maisons.

28. Il en subsiste quelques traces d'arcades et des caves, le tout adossé à La Boutelle d'Argent.

28. Cette salle fut d'abord installée dans l'actuel bureau du maire, or les boiseries y ont été posées vers 1929 et provenaient de l'ancien hôtel Soubise, annexé au collège.

pieuse assez richement dotée. La bibliothèque contenait environ 900 volumes « couverts de parchemins ». On y recensa un tableau représentant « les disciples d'Emmaüs » (29). Le domaine était mitoyen de la propriété du « Beauregard », située en contrebas qui, plus tard, désigna l'ensemble. Par l'intermédiaire du maire Scellier les bâtiments furent vendus au receveur des biens du clergé, François-Nicolas Pillon qui démolit le tout et édifia l'hôtel qui appartint à partir de 1800 au général de Seroux du Fay puis à ses descendants, les Bicquille et de Songeon ; c'est l'actuel musée Vivanel.

L'église des *Cordeliers* abritait aussi plusieurs pierres tombales de grandes familles locales, les Le Féron, Lescrivain, Louvain, ces derniers ennemis des Flavy. Les 1100 volumes sont jugés ne mériter aucune description, « quelques vieux bouquins couverts en parchemins », il n'y avait sans doute pas de catalogue et l'inventaire eut été fastidieux. La sacristie contenait un trésor relativement important (30). Brachet, chef des tailleurs de pierre du château, va démolir les bâtiments conventuels, remplacés par l'hôtel qui abritera le général de Failly, les Keller et actuellement une société d'électricité. Les vestiges de l'église continrent les bureaux de l'architecte Bernard et de son successeur Jean Desmarest jusqu'en 1940.

Jean-Claude Mosnier, procureur de la commune, racheta pour la ville l'église et les bâtiments des *Minimes*. Les parties conventuelles furent confiées aux frères des Ecoles chrétiennes, trop à l'étroit dans leur maison de la rue d'Ardoise ; ils ne purent d'ailleurs y rester que deux ans et ne revinrent que sous la Restauration. La bibliothèque comprenait 1100 volumes. L'église, avec le jardin attenant, fut vendue en plusieurs lots ; en plus du clocher, son bas-côté droit fut démoli. Le tympan du portail d'entrée a été bûché, il représentait le Christ en majesté dans sa gloire et entouré des symboles des quatre évangélistes. Le riche mobilier, notamment les boiseries et les stalles, disparut ou fut dispersé en partie : on retrouve la chaire et un autel à l'église de Thourotte, les colonnes torses du buffet d'orgues à Saint-Germain ; l'un des monuments attribué à Nicolas Blasset est à Saint-Jacques et l'autre, très abîmé, à l'Hôtel de ville. Son trésor était important et recelait le fameux « bonnet de Saint François de Paule », reliquaire en ébène plaqué d'argent et surmonté d'une statue du saint en même métal.

Le couvent des *Capucins* était réputé plus par ses jardins et ses vergers que par son église assez modeste. Rappelons que ces capucins remplissaient le rôle de pompiers dans lequel ils furent remplacés en 1789 ; de plus ils soignaient les malades. Le porche de l'église donnait sur la rue *Notre-Dame de Bon-Secours* et à côté se trouvait la cour d'entrée du couvent, avec une porte cochère qui ne disparut qu'en 1900. L'ensemble des bâtiments fut vendu au sieur Grosse et presque immédiatement démoli. La chapelle *Notre-Dame de Bon-Secours*, important pèlerinage depuis 1637 mais reconstruite en 1653 fut heureusement rachetée à Grosse par un voisin, Le Caron de Fleury, qui en confia la desserte, dès que le culte put être rétabli, à l'ancien prieur des Céléstins de Saint-Pierre en Chastres, dom Defrance (31).

Les trois grandes communautés de femmes allaient être aussi victimes de la tourmente. L'antique couvent de *Royallieu* où les bénédictines de Saint-Jean aux Bois, avaient remplacé, en 1634, les religieux du Val des Ecoliers, avait été particulièrement protégé par la famille royale ; il avait recueilli une partie de la succession de l'abbaye de Morienvall. Il possédait un reliquaire en vermeil de la Vraie Croix, douze autres reliquaires en argent, neuf tableaux garnis d'argent et beaucoup d'autres objets ou ornements précieux. Lors du départ des religieuses et de l'enlèvement du mobilier, le 17 septembre 1792, la dernière abbesse, madame de Soulanges (32), obtint d'emporter avec elle, et sous réserve de l'accord des autorités départementales, la crosse abbatiale en vermeil et une lampe d'argent qui lui avait été donnée par madame Louise,

29. Est-ce la copie de Véronèse, ou l'œuvre de Paolo Caliari qui fut donnée par le château à Saint-Jacques en 1825 ? Avec cinq autres tableaux il fut transféré au musée de Dijon en 1918.

Le trésor, tant à la chapelle du Rosaire qu'à la sacristie comprenait deux ornements blancs et un noir complets et divers objets en argent et en vermeil. On signalait les stalles et la chaire.

30. Notamment sept ornements complets (velours rouge, damas blanc, damas violet, ...) et divers objets en argent et vermeil. On signale les stalles et les boiseries.

31. La chapelle est décrite avec sa voûte en plancher, ornée de peintures sur le sanctuaire seulement ; sa cour d'entrée, plantée d'une allée d'arbres en charmille, donnait sur la rue par une porte cochère.

32. Son portrait, dans la manière de Nattier, se trouve au musée Vivanel.

filles de Louis XV et carmélites à Saint-Denis. Les commissaires, Wacquant, Guibout et Bertrand notent le pillage « par de nombreux étrangers » et appellent la Garde Nationale ; ils font démonter les jalousies, les contrevents et les portes, ainsi que les cloches ; on recense jusqu'aux deux arrosoirs du jardinier. L'église, avec porche et clocher était ornée de treize vitraux et de plusieurs plaques tombales, certaines d'entre elles seront transférées dans l'église Saint-Germain par le curé Beaugrand. Les bâtiments conventuels seront transformés en hôpital militaire, dit de Beaulieu, et finalement vendus, en septembre 1797, à Decrouy, receveur de l'arrondissement du canton, Mouton, entrepreneur, et Girard, marchand de bois. Une partie du logis abbatial a survécu mais transformé et agrandi par l'architecte Bernard, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. La ferme voisine sera vendue à François Maréchal, marchand.

L'église du Carmel, alors située rue de la Porte-Chapelle, avait été reconstruite grâce aux libéralités du comte de Toulouse, mort en 1757 ; sa veuve, née Noailles, lui fit élever un splendide *carditaphe*, sculpté par Jean-Baptiste Lemoine. C'était une sorte de pyramide en marbre noir et blanc avec des ornements de bronze, placé dans le sanctuaire des religieuses ; il était surmonté d'un vase de bronze contenant deux cœurs d'argent doré, ceux du comte et de la comtesse de Toulouse (33). Ce monument semble avoir été détruit, avec l'église et l'ensemble des bâtiments qui abritèrent l'hôpital Jean-Jacques Rousseau jusqu'à leur vente, en novembre 1795, à Servet Féret, maçon. Lors du départ des carmélites on leur laissa quelques objets et ornements ; certaines reliques sont conservées dans l'actuel Carmel (34). Des pierres tombales auraient été transportées à l'hôtel du Barillet, rue du Vieux-Pont.

De la *Visitation Sainte-Marie* seule subsiste la Vierge sculptée par Caffieri, actuellement dans l'église Saint-Antoine. Les bâtiments servirent successivement de casernement puis de prison, avant d'être démolis peu après leur acquisition, le 4 février 1796, par un groupe de cinq adjudicataires. Le chœur de l'église abrita la société populaire puis subsista encore jusqu'en 1825, sous le nom de salle Montansier ; la rue de la Comédie, une section de l'actuelle rue Sainte Marie, y aboutissait (35).

Comme Saint-Corneille toutes ces communautés avaient des dépendances : maisons, terres, cens et rentes. L'*Hôpital Général*, devenu hôpital militaire et l'*Hôtel-Dieu St Nicolas au Pont* survécurent mais, dans ce dernier établissement les religieuses augustines furent remplacées par des sœurs de charité. Ce départ semblait projeté dès avant la Révolution et l'établissement avait été placé sous un économiste, après inventaire, dès le début de 1789. Le 4 février, les douze religieuses déclarent d'ailleurs vouloir rester. Cependant les hôpitaux perdirent une partie de leurs biens, vendus comme Biens Nationaux ; ne pouvant s'attaquer à l'Hôpital-Général, les spéculateurs tentèrent de morceler l'Hôtel-Dieu et le conventionnel Mathieu, dit de Mirampal, intervint en sa faveur par une lettre adressée le 24 thermidor An IV à Ramel, ministre des Finances (36).

La *Sainte-Famille* allait aussi disparaître, c'est sans doute le bâtiment qui fut vendu sous le nom de « maison Bourdeilles » (37), nom de l'évêque de Soissons. Les chanoinesses augustines de Sainte-Périne et les dames de la Congrégation Notre-Dame avaient quitté la ville mais y avaient conservé des biens naturellement vendus, de même ceux des communautés

33. Jean-Baptiste Lemoine, 1704-1778, élève de son père, Jean-Louis, et de Robert Le Lorrain. Œuvres principales : au Louvre, la mort d'Hippolyte, à Bordeaux, la statue de Louis XIV, aux Invalides et à l'hôtel de Soubise, diverses statues, à Saint-Roch, le mausolée du cardinal Fleury et le tombeau de Mignard.

33 bis. Louis-Alexandre de Bourbon, amiral de France, mort à Rambouillet, à 66 ans, en 1737. C'était le frère du duc du Maine, tous deux fils de Louis XIV et de madame de Montespan. Sa femme, Marie-Victoire-Sophie de Noailles, morte à Paris, à 78 ans, en 1766. Tous deux d'une grande piété vénéraient particulièrement ce carmel et séjournaient dans leur hôtel de la rue Vuide-Bourse (Fournier-Sarlovèze). Le conseil du District acceptera, le 16 septembre 1792, de rendre les cœurs de ses parents au duc de Penthièvre qui les fera transférer à la collégiale de Dreux mais devra les présenter à toute réquisition.

34. Sur les seize carmélites martyres, consulter du père Bruno, *Le Sang du Carmel*, 1954, qui reprend une documentation précise.

35. L'étude documentée de ce couvent a été faite par Brigitte Sibertin-Blanc, B.S.H.C., tomes 29 et 31.

36. La sacristie fut démolie en 1894. Le cellier dit de Saint-Louis, en partie comblé par les bombardements de 1918 et de 1940. Voir du docteur Ozanne, *l'Hôpital Saint-Nicolas-du-Pont de Compiègne*, 1933.

37. Le presbytère actuel est situé sur l'emplacement de la Sainte-Famille. La rue Mounier, actuellement du Dahomey, ayant remplacé un simple passage vers 1840.



étrangères à la ville : Saint-Léger de Soissons, Saint-Amand de Tournai. Les maisons des *Charités Saint Jacques et Saint Antoine* furent également aliénées, ainsi que l'école *Hersan* contiguë au cimetière Saint-Antoine (37 bis). L'*enclos du Temple*, appartenant aux chevaliers de Malte, fut vendu à Fouquet, le 9 prairial An II.

– *Les paroisses*

Le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé fut prêté par les quatre curés de la ville : dom de Vaines du Crucifix, Debove de Saint-Jacques, Thibaux de Saint-Antoine, Beaugrand de Saint-Germain. Cette docilité explique peut-être le maintien de trois paroisses, seule celle du *Crucifix*, située à Saint-Corneille, fut supprimée en juin 1791 (38). Saint-Antoine fut conservée comme première succursale de Saint-Jacques et eut Saint-Germain pour annexe, Venette et Margny furent deuxièmes succursales. En 1791, les paroisses remirent elles-mêmes leurs inventaires et purent puiser dans le dépôt de Saint-Corneille. Un nouvel inventaire du dépôt précieux transféré à Saint-Jacques fut suivi, en octobre 1792, de la confiscation de tout ce qui recélait un métal précieux (39). Le culte fut interdit en octobre 1793 (40) ; les églises ne retrouveront leurs fidèles, dans la mesure où elles restaient utilisables, qu'au cours de l'année 1795, par la loi du 21 février de cette année.

Le 20 novembre 1793, *Saint-Jacques* accueillit la fête des saints républicains, le dernier en date étant Marat, puis fut affectée au culte décadaire, se conjuguant ensuite avec l'Être Suprême puis la Théophilantropie. Rouverte en avril 1795, le culte décadaire étant transféré dans l'église de la Visitation, elle dut subir le simultanéum à partir du 1er octobre 1798 jusqu'en 1801. L'autel était orné de piques et du flambeau de la Raison, la Liberté aurait été représentée par une demoiselle Marie-Marguerite Alleau, puis par une statue sculptée par *Beauvallet* (41), on y aurait transporté quelques meubles et vases du château. Afin d'assurer leur sauvegarde, l'apothicaire Martin avait loué l'édifice et acheté le presbytère et les orgues. Le décor de marbres et de boiseries dû au curé Boulenger était resté à peu près intact. On avait enlevé en août 1792, deux tableaux : un Saint Louis qui a disparu, un Louis XVI vénérant les reliques de Saint Marcoul, sauvé grâce sans doute à un astucieux badigeonnage. Les cloches furent descendues, en août 1793, par Boullée ; surtout le *portail central* resta muré jusqu'en 1843 et le *tympa*n bûché, il représentait la Résurrection. Le 21 mai 1912, l'architecte Bernard découvrait dans le clocher qui venait d'être foudroyé, un buste d'évêque et les statues de la Vierge et de Saint Jean qui encadrent maintenant le Christ retrouvé grâce à la famille Pillet-Will (42). Des ruines de Saint-Pierre en Chastres proviennent les deux statues de Dumont, représentant les saints Pierre et Paul.

Moins chanceuse, *Saint-Antoine* fut louée au sieur Couët qui en fit un magasin à fourrages, le pilier central fut ainsi abattu (43) et tout le décor intérieur saccagé, carrelage compris, parachevant brutalement l'œuvre de l'abbé Duquesnoy qui, vers 1760-68 détruisit le jubé et les vitraux, blanchit les murs. Dès août 1792 on avait arraché les emblèmes royaux des grilles, elles-mêmes vendues ensuite. L'église a recueilli la Vierge de la Visitation et les fonts du Crucifix ainsi que trois tableaux de Gabriel Revel provenant sans doute de Sainte-Croix d'Offémont, prieuré de Célestins.

37 bis. Cette école conserve son affectation.

38. Les fonts baptismaux de cette paroisse sont acutellement à Saint-Antoine ; le sarcophage antique servant à cet usage pour toute la ville mais seulement dans l'octave de Pâques et de la Pentecôte est au château. Le nombre d'enfants susceptibles d'y être baptisés sera même limité à deux par paroisse au XVIII<sup>e</sup> siècle.

39. Dans le trésor de cette église royale on peut relever ce qui appartenait à la confrérie de Pénitents de la Croix, fondée en 1706, installée dans la chapelle du Saint-Sépulcre, jouant le rôle d'une société de secours mutuel.

40. A la suite de la motion, votée le 18 novembre 1793, donnant à Compiègne le nom de Marat sur Oise, la société affiliée aux Jacobins décida d'envoyer son président, avec deux membres des autorités constituées, porter à la Convention ce vœu « en même temps qu'on y conduirait tous les objets trouvés dans les églises ». Cela fut-il exécuté ?

41. Pierre-Nicolas Beauvallet, né au Havre en 1749 et mort à Paris, en 1828. Elève de Pajou, il travailla au château de Compiègne ; il devint aussi révolutionnaire que David et se spécialisa dans les bustes de Marat, Chaliar...

42. Grâce à la ténacité de Pierre Moglia l'ensemble a été reconstitué dans une chapelle du bas-côté gauche et semble correspondre à l'ancienne poutre de gloire.

43. Le 5 thermidor An II, on vend des millions de pierre provenant de « la ci-devant église Antoine ».

*Saint-Germain* fut transformé en entrepôt de 1793 à 1802. L'église ravagée reçut quelques plaques tombales de Royallieu et les colonnes torsées des Minimes.

– *Images et annexes des paroisses*

Les deux calvaires érigés à la suite de la mission de 1751 avaient été déplacés en 1791, celui du cimetière Saint-Jacques allant à Clamart, c'est à dire au nouveau cimetière, et celui de la plate-forme des Cordeliers au cimetière Saint-Antoine. Ils furent détruits sans doute en octobre 1793 ; de même que toutes les croix anciennes : celles de la place du Marché aux Herbes, du Pont-Neuf, de la Porte-Chapelle, la Croix-Rouge au faubourg Saint-Germain, la Croix-Saint-Claude au Petit Margny, etc... ; les diverses statues de la Vierge ornant les portes de la ville ou les maisons, notamment la Belle Image, au coin de la rue de la Surveillance et de la place de l'Hôtel de ville ; le *Chef Saint Louis* (44), enlevé dès août 1792, au coin de la rue Saint Louis et de la rue Le Féron, toutes les images pieuses nichées dans les rues. Après 1795, les biens des fabriques, les presbytères, et même des anciens cimetières, tel celui de Saint-Antoine avec l'école fondée par Hersan, furent vendus. La séparation des églises et de l'Etat, si elle permit une reprise partielle du culte paracheva donc la liquidation des biens ecclésiastiques.

### III. BÂTIMENTS CIVILS

Au *château*, les travaux d'aménagement intérieur se poursuivirent jusqu'en août 1792, au plus grand profit des maîtres d'œuvre et artisans compiégnois. Le mobilier ne fut vendu qu'à partir d'avril 1795, ces chefs d'œuvre d'ébénisterie furent bradés, trop souvent à l'étranger. Diverses affectations provisoires empêchèrent sans doute le pire : hôpital militaire en 1793-94, casernement fin 1798, lieu de fêtes. Il risquait ce pire, d'après le témoignage du chroniqueur contemporain Gaspard Escuyer, *un groupe avait soumissionné afin de l'acquérir*. Le compiégnois Boullée, avec le parisien Damoy, n'avait-il pas abattu le grand château de Chantilly. En 1800, une section du Prytanée militaire allait s'y installer, occupation risquant d'abîmer le décor mais sauvegardant l'essentiel. Les travaux ne reprendront qu'à partir de 1806. La première bibliothèque de trois à quatre cents volumes a dû être dispersée.

L'*Hôtel de ville* avait déjà souffert intérieurement des aménagements de l'intendant Bertier de Sauvigny qui y avait installé ses appartements, détruisant l'escalier de pierre. La façade va être saccagée en août 1792, sous une municipalité terrorisée, par quelques enrégés ayant à leur tête le géomètre Bussa (45). Toutes les statues, même religieuses, sont détruites et plus tard on enlèvera l'ornementation et le faîtage de plomb. Les portraits « très bien tirés » ornant l'antichambre furent « supprimés », c'est à dire ceux de Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, du Grand Dauphin, du duc de Bourgogne, du duc d'Humières, gouverneur de la ville, ainsi que celui représentant le cardinal Pierre d'Ailly à genoux devant la Vierge tenant l'Enfant-Jésus. De 1795 à 1800, pendant la municipalité cantonale qui regroupait Compiègne et Margny, l'Hôtel de ville sera même abandonné et transformé en logis de fortune tandis que les services s'installaient dans l'ancienne Chancellerie. Le *Pont-Neuf*, avant de perdre sa croix, avait vu marteler les inscriptions rappelant l'œuvre de Louis XV ainsi que les armes royales sculptées par Coustou le Jeune. Ces mêmes armes seront détruites sur la façade du collège et des petites Ecuries, ainsi que sur tous les hôtels de la Liste Civile, celles des Montmorency au portail des Minimes. Le décor de la *Porte-Chapelle* et de la porte de l'*Arsenal*, menant à la prison et à la caserne de gendarmerie, a dû être martelé car le Second Empire devra tout restaurer, en même temps que l'Hôtel de ville.

44. Représentation de la tête couronnée du roi, avec son sceptre, trois clous et la couronne d'épines.

45. De son vrai nom Bussac, cet expert géomètre, connu aussi par une carte de la forêt dessinée en 1772, se révèle l'un des révolutionnaires les plus virulents mais aussi un affairiste ; c'est lui qui fit venir d'Auvergne la famille Biscuit à laquelle il était apparenté.

*La Grosse Tour du Roi*, plus connue sous le nom de tour Jeanne d'Arc (46), l'échappa belle, une pétition adressée au ministre de l'Intérieur Roland, le 10 décembre 1792, réclamait sa destruction et regrettait qu'elle semble épargnée par la municipalité : « ... il existe encore dans notre ville de Compiègne, une tour énorme en grosseur et en élévation, monument de l'orgueil de nos roys, et où ils se faisaient prêter foy et hommage par leurs vassaux... les corps administratifs de notre ville n'ont pas encore fait raser cette tour, qui insulte à la liberté, à l'égalité et à la république française... ». La spéculation ne devait pas être intéressante et l'affaire en resta là.

Beaucoup de bâtiments de la Liste Civile disparurent. *Le Petit Château du gouverneur* de Compiègne, ancien Ermitage de madame de Pompadour, fut vendu, en août 1795, à Claude Morel qui le démolit aussitôt. *La Salle de Spectacles* voisine, œuvre de Le Dreux, fut vendue en janvier 1797, à Raguët, serrurier, Mouton, maçon, Lay et Bouche, charpentiers, Hulot, voiturier. Ce théâtre avait été construit par Le Dreux, en 1778, il sera démoli juste après sa vente.

Les *hôtels ministériels* furent presque tous aliénés. Chaque hôtel disposait d'annexes autour d'une « basse-cour », des écuries et souvent un jardin ; ils pouvaient donc exciter les convoitises. Louis XVI y avait autorisé les casernements, en août 1792, ce qui lui avait valu les remerciements de la municipalité. La plupart de ces hôtels étaient situés à proximité du château. Ainsi les hôtels des Affaires Etrangères, le Contrôle Général, la Maison du roi (plus tard l'Intérieur), la Guerre, le long de la rue du Château qui s'ouvrait avec la Chancellerie. L'hôtel de la Marine, s'alignait rue Saint-Pierre des Minimes. L'hôtel du Grand-Ecuyer était à l'extrémité de la rue Vuide-Bourse, actuellement Fournier-Sarlovèze, précédant le Grand Garde-Meuble. Ce Garde-Meuble demeure seul, avec la Chancellerie, la Petite Chancellerie et l'hôtel des Pages, donnant sur la rue de la Sous-Préfecture, malheureusement réduits aux seuls murs et ayant perdu leur décor intérieur. L'agrandissement de la place du château, sous la Restauration et Louis-Philippe allait faire disparaître ce qui pouvait subsister de ces constructions. L'hôtel des Menus-Plaisirs, rue Saint-Antoine sera victime des bombardements de 1940. La deuxième Surintendance des Bâtiments, dite hôtel d'Angivilliers, achetée par Troussel en 1790, devint l'hôtel des Relations Extérieures en 1810 ; revendue par Louis-Philippe à de Crouy et à Biscuit, elle fut en partie démolie (47). L'*ancien hôtel de la Monnaie*, rue des Lombards, ne conservera plus que sa tour-escalier.

Les Grandes Ecuries du Roi ont échappé à la destruction, ainsi que la Vènerie, remplacée en 1937 par l'actuel collège de la rue Saint-Lazare. La première Surintendance, située rue d'Ardoise, actuellement H. Bottier, avait été affectée aux écuries du comte d'Artois et de Monsieur pour lesquelles Chalgrin édifia la façade sur l'actuelle rue Vivenel. *Diverses écuries princières* ont disparu, notamment dans le faubourg de la Porte-Chapelle, si celles dites de la Reine existent encore rue de l'Arquebuse.

Avec les divers biens de la *Liste Civile*, furent également confisqués les domaines des *émigrés* (48), des *condamnés* et *déportés*, ou encore ceux des *corporations*. Le transfert

46. Roland avait d'ailleurs été chargé de mission à Compiègne peu auparavant et y avait des correspondants ; sa femme avait gardé bon souvenir de ce séjour.

Depuis 1738, cette tour de plus en plus dégradée, était tenue par Fransure de Villers, puis elle fut réunie au jardin voisin du Beauregard appartenant à Loudier, puis à Lavoignat qui y édifia un belvédère à l'origine de l'effondrement du tiers supérieur de l'édifice en 1868 ; alors que le baron de Bicquillel avait déjà réuni l'ensemble des Jacobins et du Beauregard. Une maquette du sculpteur Germain la reconstitue dans son état des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

47. Seuls les bâtiments en bordure de rue furent conservés ; ce qui restait de leur décor intérieur a été anéanti lors d'un « aménagement », en 1989.

48. Parmi les émigrés non cités, il y avait, possédant des biens à Compiègne : Delarue, de Causan, Danger, (il voulut enlever une inscription funéraire familiale de l'église des Minimes et fut obligé de la reposer), Levesque, garde du corps et sans doute parent du maire au même nom, Le Pelletier, Mlle du Passage, de Jouenne d'Esgrigny, de Pohn, Coulmont, le fils puîné de Lancy... Alors qu'aux environs immédiats sont les Pasquier de Franclieu (d'Eraines), Gramont de Lesparre (Margny et Monchy), le baron de Pont l'Abbé (à Gournay), La Trémoille, (à Berneuil et Attichy), de Vienne (à Cœuvres), de Rothe avec l'archevêque Dillon (à Hautefontaine)...

immobilier fut important, surtout dans une ville comme Compiègne où l'aristocratie se plaisait dans le voisinage de la cour. On peut citer : l'hôtel d'Artois au 18 rue Le Féron, celui du 18 de la même rue où logeaient les invités du château ; les grands et petits hôtels de Toulouse, aux 23 et 25 rue Fournier-Sarlovèze où le prince avait succédé à la famille Seroux en 1732 ; l'hôtel Bertin au 22 rue des Minimes, à côté des hôtels d'Eu et du Grand Prévôt de France ; les hôtels d'Orbay, architecte du château au coin des rues Le Féron et Pierre Sauvage, Le Dreux, contrôleur des Bâtiments, au coin des rues de la Sous-Préfecture et Fournier-Sarlovèze ; les hôtels d'Estissac, contiguë au Carmel, et Soubise, contiguë au collège sur la rue H. Bottier ; l'hôtel de Boulainvilliers, future habitation du président Sorel ; l'hôtel d'Orléans, au 10 rue des Domeliers que Philippe-Egalité réussit à vendre en 1792 ; la maison de Bournonville attribuée au charpentier spéculateur Sylvain Lay, les maisons Pannelier, rue H. Bottier et 22 rue des Minimes ; La Pourvoierie au Petit Margny qui fera place à l'hôtel de Flandre. Où sont l'infirmerie de Madame, les maisons dites du Carrousel, du Singe Vert, de l'Île Saint-Phal, du Premier Garde-Marteau, etc... ? (49) On vendit aussi des jardins et pépinières, le Jeu d'Arc appartenant aux chevaliers de l'arc, les Etaux de la Boucherie, au coin de la place du Change, la caserne de la Fédération, probablement les corps de garde du château, etc...(51).

Cette tourmente révolutionnaire a coûté très cher au patrimoine national et compiégnois en particulier qu'il soit artistique, culturel ou spirituel (52). La pierre de la Bastille, fournie par le « patriote » Palloy et que Compiègne reçut avec tant de solennité, fit tomber bien des pierres de nos monuments. Il n'y eut pas de compensation à tant d'œuvres d'art disparues ou dévastées ; la statue de Beauvallet n'a pas laissé de trace, si tant est qu'elle ait existé. Il ne reste comme vestige de l'art révolutionnaire que l'enseigne de l'auberge « Aux Trois Lurons » (53), représentant trois sans-culottes ou trois incroyables, pouvant donc incarner soit la terreur soit l'affairisme, tous deux d'ailleurs étroitement liés. Malheur aux époques où le verbe est roi, non pas le Verbe incarné mais le verbe dont l'idéalisme masque trop bien les appétits et les ambitions.

---

49. Plusieurs de ces biens ne sont pas faciles à situer, parfois même à identifier. Par exemple le premier hôtel de Lancry était rue Notre-Dame, actuelle rue Solférino, mais la famille semble déjà habiter, au début de la Révolution, l'hôtel du Grand Maître de France que le maire de Compiègne ne va acquérir, du tonnelier Barbier, qu'en 1818 ; ses héritiers le conservant jusqu'en 1923.

50. Situé dans les fossés, au coin des rues de Pierrefonds et des Fossés. Attribution avait été faite par le major de la ville, en 1782, des anciens fossés et fortifications, accensés en cinquante-six lots.

51. Comme la chapelle Saint-Signe, Saint-Corneille aux Bois et l'Ortille, la Faisanderie fut vendue, puis rachetée par le souverain au siècle suivant, comme d'autres maisons forestières et les ruines de Pierrefonds.

52. Des foyers culturels, tel celui des bénédictins de Saint-Corneille. Des foyers spirituels, telles la plupart des communautés religieuses ; le sacrifice de carmélites en fut le plus insigne témoignage. La déchristianisation de la France, tantôt sournoise, tantôt brutale, ne fut que très lentement et très partiellement compensée par les efforts de l'église rétablie en 1802.

53. Conservée au musée Vivencel.

## SOURCES

Ce sont essentiellement les *Archives départementales* qui ont fourni la base de cette étude, grâce au dépouillement systématique de la série Q, notamment 1Q1, 1Q2, 1Q3, 2Q2, 2Q3, 2Q4, 2Q6, 2Q13... pour tout ce qui concerne à Compiègne, les diverses communautés religieuses et les biens de la Liste civile et des émigrés (inventaires, pose des scellés, transferts), ainsi que des listes des Biens Nationaux soumissionnés, vendus et diversement répertoriés dans le district de Compiègne. Ce serait le point de départ d'une étude sur les transferts de propriété de 1789 jusqu'à la Restauration et en particulier leurs acteurs sociaux ; nous n'avons pu qu'effleurer ce sujet qui n'était pas le nôtre.

Les manuscrits LÉRÉ, déposés à la bibliothèque municipale Saint-Corneille : dossier sur Compiègne.

*Description historique des reliques et autres monuments remarquables de l'église Saint-Corneille*, 1770. Réserve de la bibliothèque Saint-Corneille.

A. De MARSY. *Documents relatifs aux monuments et emblèmes détruits en 1792*. ed. Champion. 1878.

Ce fascicule contient le rapport des deux membres de la commission des Monuments ; ainsi que des récits de témoins provenant des manuscrits de Cayrol et des papiers Charmolue, dont certains sont conservés à la bibliothèque Saint-Corneille ou au Palais (Fonds Dirmant : Compiègne et ses environs).

Bulletins de la Société Historique de Compiègne (B.S.H.C.) : tome 24, Henri MULLER, les paroisses de Compiègne pendant la Révolution, tome 25, Henri MULLER, la fin de l'abbaye Saint-Corneille ; tome 31, Brigitte SIBERTIN-BLANC, la fin de la Visitation Sainte-Marie et Bernard MERLETTE, la fin de Saint-Corneille.

Gustave GAUTHEROT, *Le vandalisme jacobin*, 1914.

Louis RÉAU, *Les monuments détruits de l'art français*, 1950.

Paul LÉON, *La vie des Monuments Français*, 1951.

D. HERMANT, *Le vandalisme révolutionnaire*, *Annales. E.S.C.*, Juillet-Août 1978.